

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 28 Mars2019

Le vingt-huit mars deux mille dix-neuf à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mr Pierre-Albert VIONNET, Mr Joël LORIN, Mme Virginie CUENIN, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Didier PREVALET, Mr Pascal REGARD, Mr Florent ROBBE.

Etaient absents excusés : Mme Nicole THOMET qui a donné procuration à Mr Didier PREVALET, Mme Céline JEANNOT qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mr Philippe PAILLARD qui a donné procuration à Mr Pierre-Albert VIONNET.

Etaient absentes : Mme Caroline JEANNINGROS.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

Acceptation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Modification de l'ordre du jour :

Le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour et de rajouter un point : modification des tarifs de la redevance pollution. Unanimité.

1. Approbation des différents comptes de gestion 2018 :

Les comptes de gestion des budgets Zone Artisanale, Cimetière, Bois, Eau et Général sont présentés.

Les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

2. Approbation des différents comptes administratifs 2018 :

Les comptes administratifs des budgets Zone Artisanale, Cimetière, Bois, Eau et Général sont présentés. Monsieur le Maire quitte la séance dont la présidence est assurée par Madame TRIMAILLE, 1^{ère} Adjointe.

Les Comptes Administratifs sont approuvés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats :

Les affectations des résultats des budgets sont soumises au conseil et validées à l'unanimité.

4. Vote des taux d'imposition :

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition aux différentes taxes. Leurs valeurs seront donc similaires à celles de 2018.

Unanimité.

5. Vote des différents budgets primitifs 2019 :

Les budgets primitifs Zone Artisanale, Cimetière, Bois, Eau et Général sont soumis à l'approbation du Conseil.

Unanimité.

6. Redevance pollution :

La montant de la redevance pollution baisse de 0,02 €.

Il y a lieu de délibérer pour valider cette diminution.

Unanimité.

7. Questions diverses :

- Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.
- Embauche de Madame Véronique COULOT-PAGNIER au secrétariat de mairie suite au départ de Madame Mathilde LOYE.
- La Pive : un document explicatif de cette monnaie locale est transmis aux membres du Conseil.
- Enquête Consommation : la Communauté de Communes réalise une étude sur les habitudes d'achats des ménages. 350 personnes du territoire vont être contactées par téléphone dans les prochaines semaines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 15.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,



LE MAIRE,



Mr PASQUIER D.
Maire,